



Programme de formation

Réglementation des manifestations aériennes

20/07/2022

Prix INTER : à partir de 500,00 € net de TVA

Durée : 1 jour soit 7 heures

Public : Tout agent en charge de l'instruction des manifestations aériennes.

Prérequis : Aucun

Objectifs :

- Connaître la réglementation propre aux manifestations aériennes
- Comprendre les rôles et obligations des différents intervenants
- Comprendre le vocabulaire propre au domaine aérien
- Savoir répondre aux demandes d'organismes ou de mairie

Programme :

1- Définition de la manifestation aérienne

2- Catégories des manifestations aériennes : de grande importance, de moyenne importance ou de faible importance

3- Demande d'autorisation préfectorale

Les délais ;

Le dossier ;

L'instruction de la demande.

4- Déroulement des manifestations aériennes

Le directeur des vols ;

Le rôle du directeur des vols (avant, pendant et après la manifestation) ;

Les participants ;

Les évolutions.

5- Contrôle des manifestations aériennes

6- Zones réglementées, zones réglementées temporaires, zones interdites ou dangereuses (AIP ENR, ZRT, ZIT)

7- Services d'ordre et de secours

Règles de sécurité : dispositif prévisionnel de sécurité, service d'ordre et de secours

8- Hélisturfaces (aires non nécessairement aménagées qui ne peuvent être utilisées qu'à titre occasionnel)

Des conditions strictes d'autorisation ;

CUMEO

2 place Alexandre Farnèse 84000 Avignon Tél : 0427043141 – Email : contact@cumeo.fr Site internet: www.cumeo.fr
SIRET : 53368891700020 Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 93840322984 auprès du préfet de la région PACA

Programme de formation

Hélistraces à terre ;
Hélistraces en mer.

9- Les manifestations aériennes faisant intervenir uniquement des aéromodèles

L'autorisation préfectorale ;
Service d'ordre et de secours ;
Le cas des présentations publiques en intérieur.

Formateur référent :

M. Jean-Baptiste Planchin, consultant-formateur (FPE, FPH, FPT et secteur privé), responsable pédagogique et administratif

Méthode pédagogique :

Identification des besoins et des attentes avec un questionnaire d'évaluation des attentes ;
Activités brise-glace ;
Apport des connaissances : exposé oral et interaction avec les apprenants, activités en petits groupes pour la résolution de problèmes et des médias variés ;
Apprentissage interactif au cours de discussions, ateliers pratiques, quiz interactifs.

Si vous êtes en situation de handicap, nous vous prions de prendre contact avec [notre référent handicap](#).

Nos modalités pédagogiques peuvent être adaptées en fonction de votre handicap par l'utilisation d'outils appropriés (documents en Braille, logiciel Jaws, langue des signes française etc.).

Moyens et supports pédagogiques :

Remise d'un dossier reprenant les références bibliographiques et les outils d'intervention
Présentations en vidéoprojection
Quiz interactifs/questionnaires
Espace de stockage extranet des stagiaires : document pédagogique, documents d'informations complémentaires (articles, rapports, études, arrêts juridiques etc.), dossiers documentaires.

Modalités d'évaluation et de suivi :

Délai d'accès de 24h
Inscription après avis du responsable de formation
L'évaluation se fera tout au long de la formation
Un questionnaire d'évaluation et de satisfaction de fin de formation est mis à disposition